

**Conseil communal de Villeneuve  
Interpellation**

**L'heure de la sobriété (énergétique) a-t-elle sonné à Villeneuve ?**

Madame la Syndique, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Compte tenu de la situation très incertaine sur le plan énergétique, une réduction de notre consommation paraît inévitable pour éloigner le spectre de la pénurie durant l'hiver 2022-2023. Plusieurs communes vaudoises ont déjà défini les mesures à prendre impérativement et rapidement. Le but de cette interpellation est donc de connaître les actions concrètes, déjà prises ou prévues par la Municipalité, pour réduire la consommation énergétique. La Commune de Villeneuve doit faire preuve d'exemplarité, afin de montrer qu'elle commence par elle-même, avant de demander aux citoyen-e-s de réduire leur consommation d'énergie.

Aussi posons-nous les questions suivantes à la Municipalité :

1. Pour limiter les risques de pénurie, la Municipalité a-t-elle listé des mesures, afin d'économiser l'énergie (chauffage et éclairage dans les bâtiments communaux, éclairage extérieur public, décorations de Noël, etc.) ? Si oui, lesquelles et si non, pourquoi ?
2. Quelles sont les mesures, déjà prises ou envisagées par la Municipalité, afin d'inciter ou accompagner les entreprises privées dans la réduction de leur consommation énergétique ?
3. Quid des deux panneaux d'affichage électronique sis aux entrées de Villeneuve ? La Municipalité a-t-elle une marge d'action pour réduire leur utilisation ? Si non, pourquoi ?
4. Une communication à la population est-elle prévue, avant l'arrivée de la saison froide, pour inciter à une baisse de consommation d'énergie ? Si oui, quand et sous quelle forme ?
5. Il existe un programme adapté aux communes, qui permet aux ménages et entreprises de réaliser des économies d'énergie : le programme équiwatt. Un tel programme ferait-il sens à Villeneuve. Pourquoi ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Villeneuve, le 15 septembre 2022

Elisabeth Bastide et consorts